



Intempéries.

L'UNIPHOR est solidaire des professionnels et des habitants des zones sinistrées des Alpes Maritimes. L'ampleur de la catastrophe rappelle le caractère imprévisible et incontrôlable de ces phénomènes. Reste les questions sur les moyens d'atténuer les effets de ces phénomènes météorologiques. Parmi celles-ci se pose le problème de l'urbanisation à outrance et de la présence quasi exclusive du béton sur des zones de plusieurs dizaines voire centaines d'hectares.

UNIPHOR

29 C Bd Edgar Quinet 75014 PARIS
Tél. : 01 43 21 43 49 Fax : 01 43 21 49 93
Mail : bureau-uniphor@orange.fr
site : www.uniphor.fr

Indemnités de fin de carrière

Tous les salariés partant à la retraite ont droit à une indemnité de départ payée par l'employeur.

Son montant varie selon l'ancienneté du salarié dans l'entreprise et selon son salaire. Après 30 ans d'ancienneté, elle représente ainsi, au moins 2 mois de salaire.

Le CIC partenaire de l'UNIPHOR depuis de nombreuses années propose un contrat « indemnités de fin de carrière ».

Il se traduit par un placement non fiscalisé qui permet à l'employeur de lisser sa charge financière et de minorer son impôt.

Pour plus d'informations contactez le bureau de l'UNIPHOR.



Arnaques tous azimuts.

Nous vous avons maintes fois alertés sur les annuaires bidons et les placements publicitaires tout aussi creux. Sur ce point, sachez que l'entreprise basée au Mexique qui annonce travailler pour le salon du végétal persiste dans la filouterie. Restez vigilants !

Désormais, on assiste à une amplification des arnaques. Non seulement on constate une augmentation du volume mais également du panel des activités ciblées. Désormais les arnaques portent sur la téléphonie, l'énergie, etc...

Quel que soit le contenu du message reçu il est souvent alarmiste. On attire votre attention, voire votre vigilance, sur un problème totalement inventé. Systématiquement on vous demande de fournir des justificatifs sur votre identité, vos coordonnées etc...

Le premier réflexe est de contacter vos interlocuteurs habituels pour obtenir confirmation. Surtout ne vous servez pas des coordonnées qui sont laissées sur les messages.

Le phénomène n'est pas près de disparaître. Dans une société où les guichetiers et les contacts directs sont jugés obsolètes et coûteux, les relations en ligne ou par téléphone vont croître. Les arnaques qui reposent sur la dématérialisation des relations ont de beaux jours devant elles.



Assemblée Générale 2015

Les membres de l'UNIPHOR se sont retrouvés le 21 septembre lors de l'AG. Deux constats se sont imposés.

La crise économique s'étend en horticulture. Désormais tous les métiers de la filière sont impactés. Cette crise est amplifiée par les concurrences classiques (productions à bas coût) ou déloyales (travail au noir, ventes à la sauvette etc...). L'inaction des pouvoirs publics est flagrante et ce malgré nos propositions (clause de sauvegarde, étiquetage gratuit).

De plus, les actions des structures dédiées à la profession ont fait la preuve de leur inutilité. Dans le meilleur des cas vous aurez droit à des études et des commissions. Au pire le système génère des taxes parafiscales pour vous proposer des pseudo solutions qu'il faudra payer en sus.

L'UNIPHOR poursuivra tous ses combats pour faire cesser cette mascarade. Depuis le début de la crise, les taxes, les publicités, les grandes messes à Rungis n'ont servi à rien si ce n'est à faire les poches des professionnels. Sans baisse des charges il n'y aura pas de solutions.